

L'AERO - CLUB DE LAON

Membre de la Fédération Française Aéronautique
(environ 500 aéroclubs en France, dont 6 dans l'Aisne)
tel : 03-23-23-00-87

Sur la plate-forme exceptionnelle située à 10 minutes du centre-ville de Laon
(environ 60 membres actifs)

- ◆ Un sport passionnant et en constante évolution
- ◆ L'utilisation de voies de communication dégagées
- ◆ Des appareils modernes et performants
- ◆ La Bretagne à deux heures et demie de Laon
- ◆ Deux brevets : Après l'obtention d'une autorisation de base ABL, possibilité de passer les licences LAPL et PPL.

L'AERO-CLUB DE LAON est installé sur l'aérodrome dit de "LAON-CHAMBRY"
(accès par la route de Crécy) à 2 kilomètres du centre de la ville basse.

Cet aérodrome, dont les approches sont parfaitement dégagées, comporte 2 pistes en herbe :
l'une principale de 980 m de long,
la seconde, utilisée plus rarement, de 700 m.

L'AERO-CLUB DE LAON y possède un CLUB-HOUSE ainsi qu'un hangar abritant la flotte d'appareils appartenant au club et à des particuliers.

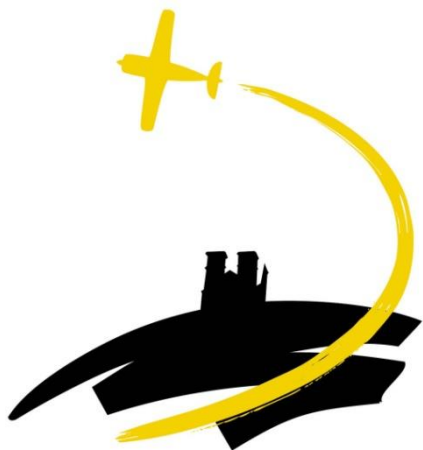
L'AERO-CLUB DE LAON possède actuellement :

- ◆ 1 appareil école triplace, type **ROBIN DR 220**
- ◆ 1 appareil de voyage : de type **ROBIN DR 400 / 120 cv**, 4 places
- ◆ 1 appareil de voyage : de type **ROBIN DR 400 / 160 cv**, 4 places, vitesse de croisière 220 km/h, équipé de moyens de radionavigation permettant des voyages rapides dans l'hexagone et même hors des frontières.

**LA FORMATION DES ELEVES PILOTES- EST ASSUREE PAR DES INSTRUCTEURS,
SUR RENDEZ-VOUS.**

INSCRIPTIONS

<i>COTISATION ANNUELLE</i>	: 210 €, ramenée à 105 € pour les moins de 25 ans
<i>ASSURANCE FEDERATION</i>	: 120 € (avec le mensuel : « Infopilote »)
<i>HEURES DE VOL</i>	: de 99 € à 130 € (suivant le type d'appareil)
<i>HEURE DOUBLE COMMANDE</i>	: 30 €
<i>FORMATION THEORIQUE</i>	: 150 € (Prix forfaitaire pour l'ensemble des cours)
<i>E-LEARNING (AEROGIIGLI)</i>	: 70 €
<i>BADGE</i>	: 50 € (remboursable lorsqu'on quitte le club)
<i>CAUTION</i>	: 150 € (remboursable lorsqu'on quitte l'Aéro-Club).



INSCRIPTION à l'AÉRO - CLUB DE LAON

ADRESSE : Aéro - Club de LAON
Aérodrome de LAON - CHAMBRY

Route de Crécy - 02000 - LAON

Téléphone : 03.23.23.00.87

ADHESION AU CLUB - ANNEE 2020

• Cotisation - 25 ans :	105,00 €
+ 25 ans :	210,00 €
• Caution + Badge	200,00 €
• Assurance et cotisation F.F.A. (abonnement à « Info-Pilote » compris) :	120,00 €
• Mallette « DUO PPL » :	95,00 €
• CARNET DE VOL : (Prix indicatif) :	16,00 €
• FORMATION THEORIQUE (Prix forfaitaire pour l'ensemble des cours) :	150,00 €
• E-LEARNING (AEROGLIGLI) :	70,00 €

COUT DES HEURES DE VOL :

⇒	Double commande :	30,00 €/h
⇒		
⇒	Avions :	
⇒	DR 220 / F-BOCR (100cv, train classique) :	99,00 €/h
⇒	DR 400 / F-GDKI (120 cv) :	120,00 €/h
⇒	DR 400 / F-HVDP (160 cv) :	130,00 €/h

Autorisation de base et Licences

A - L'autorisation de base ABL

Dans le cadre de la formation au LAPL, cette autorisation délivrée par l'instructeur permet le pilotage, seul à bord, dans un rayon de 25 Nm (46 km). Des autorisations additionnelles sont possibles (emport de passagers et atterrissage sur des terrains situés dans le rayon des 25 Nm).

- Conditions à remplir :

- Certificat médical d'aptitude
- Etre âgé de 16 ans révolus
- Suivre un programme d'heures de vol en double
- Etre titulaire du BIA ou des théoriques LAPL ou PPL.
- Autorisation écrite du Responsable Pédagogique.

- Coût : en fonction des aptitudes de chacun (devrait se situer aux environs de 3000 €)

B – LES LICENCES LAPL et PPL

- * Pour se présenter à l'examen, il faut :

- Etre âgé de 17 ans révolus
- Avoir subi un programme de formation qui comprend :
 - Des cours théoriques au sol,
 - des heures de vol en double commande,
 - des heures de vol seul à bord.
- Epreuve écrite et épreuve en vol.

- * Elles permettent de voyager :

- Avec des passagers,
- sur tous les avions du Club,
- dans toute la France,
- également à l'étranger.

LES BOURSES

Sous certaines conditions, des bourses peuvent être accordées aux jeunes élèves ou pilotes de moins de 21 ans.

Médecins examinateurs agréés par la DGAC pour délivrer des certificats d'aptitude

Site internet DGAC à jour de la liste des médecins :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/aptitude-aeromedicale-des-personnels-navigants>

PLASMANS Joël : 107 RUE PASTEUR 02200 BELLEU 03 23 73 26 52

GRAFFAN Bernard : 6 RUE PORTE CROUY 02200 SOISSONS 03 23 55 80 80

BONNET Daniel : CHU Reims - Unité Hyperbarie - 45 RUE COGNAC-JAY- 51100 REIMS 06 09 37 70 70.